|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| cgtform | **La Formation syndicale Cgt - Prudis**Espace vie syndicale 263, rue de Paris Case 4-3 93516 Montreuil Cedex | Tél : 01.55.82.82.15Courriel : prudis@cgt.fr |
| Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr> |

**020 - Le licenciement économique individuel**Public :Les conseillères et conseillers Prud’hommes désigné.e.s par leur Union Départementale ayant participé aux deux modules de la Session 3.Le contexte qui amène à faire de la formation :Cette formation s’inscrit dans la famille de formation **« outiller à un mandat ».** Elle a pour but de développer les capacités nécessaires de nos camarades pour qu’elles et ils soient à même de traiter les litiges portant sur les questions de licenciement économique individuel dans une conception CGT du mandat.Les objectifs de formation :Les stagiaires seront capables d'expliquer les vérifications à effectuer par le.la conseiller.ère prud'homme en cas de licenciement économique individuel, ainsi que d’expliquer la sanction correspondante aux irrégularités éventuellement constatées lors de ces vérifications.Les thèmes abordés :1. La définition et les différentes qualifications du licenciement économique individuel,
2. La cause réelle et sérieuse de licenciement,
3. Les étapes de la procédure avec la construction d’un plan de jugement et un tableau analytique,
4. La sanction des irrégularités.

Les pré requis à cette formation :Ce stage s'adresse aux conseiller.ère.s prud'hommes ayant suivi les deux modules de la Session 3.Évaluations prévues :Évaluations formatives en cours de stage à l’occasion d’exercices et mises en situations permettant aux participant.e.s d’auto mesurer leur capacité à mettre en œuvre les recommandations.Évaluations de fin de thème, sous forme de synthèses.Évaluation appréciative des thèmes et fin de formation.Forme et durée de l’action de formation * Stage de 5 jours du lundi 20 au vendredi 24 juin 2022 à l’Institut du travail de Strasbourg (67).
 |
|  |